

Le projet de règlement élaboré par la commission donna pleine satisfaction aux réclamations de l'Église. Il fut reconnu que le gouvernement de Porto-Rico devrait verser à l'archevêché de Porto-Rico 170 millions de dollars, et le gouvernement des Etats-Unis 120 millions. L'Église récupérerait à Porto-Rico tous les arrérages des revenus qu'elle avait cessé de percevoir depuis le commencement de la guerre.

Restait à obtenir pour ce projet la sanction des Parlements de Washington et de Porto-Rico qui, seuls, pouvaient lui donner une valeur légale. Le parlement de Porto-Rico, réuni en session extraordinaire, approuva sans objection la partie de la décision qui le concernait. La somme dont ce gouvernement se reconnaissait redevable à l'Église fut versée à l'archevêque de Porto-Rico en un petit nombre d'échéances fort rapprochées. Certaines circonstances retardèrent un peu, du côté de Washington, une solution pareille. Le message, par lequel M. Roosevelt saisissait de ce projet le Congrès, resta quelque temps sans être discuté. Il subit même, quand, un soir de séance, il fut soumis à la Chambre, un échec inquiétant. Un député le fit écarter, soutenant que l'affaire ressortait des tribunaux et non du Parlement. Le speaker, M. Cannon, qui était favorable, était absent ce jour-là. Le projet, toutefois, fut envoyé au Sénat, qui l'approuva. Conformément à la Constitution américaine, une commission interparlementaire établit alors un texte, conforme au vote du Sénat, qui passa de nouveau devant la Chambre et qui, cette fois, fut voté.

Le délégué apostolique, on le devine sans peine, n'était pas resté inactif durant cette période laborieuse. Se conformant, avec un tact parfait, aux exigences des institutions américaines, il s'était acquis l'estime, la confiance et même l'amitié des hommes politiques de Washington.

Quand cette négociation fut terminée par cet heureux succès, le Saint-Siège confia à Mgr Aversa une autre mission dont les résultats devaient être, s'il se peut, plus considérables encore. On le pria d'utiliser des vacances bien méritées en se rendant à Caracas pour un voyage d'observations et d'enquêtes.

La situation de l'Église au Vénézuéla était, en effet, des plus pénibles. L'ancien Président, M. Castro, avait entrepris